

## CONTRATS DE TÉLÉCOMMUNICATION MOBILE

Exercice financier : 2017-2018

Trimestre : Avril - Juin 2017

Nom du fournisseur	Types d'appareils	Nombre de forfaits cellulaires		Coûts d'acquisition	Coûts de service mensuels
		Actifs	En réserve		
Rogers	Tablettes	2	0	0,00 \$	112,20 \$
Rogers	Téléphones intelligents	520	19	4 320,00 \$	26 856,00 \$
Télus	Téléphones intelligents	52	0	1 376,39 \$	1 632,70 \$

### Information complémentaire

Les coûts d'acquisition et de service mensuels sont payés par le ministère de la Justice qui agit à titre de fournisseur de services pour le DPCP. Le DPCP rembourse les coûts de télécommunication mobile au ministère de la Justice par le biais d'une entente de services.